



Département d'ille et vilaine  
Commune de JANZE  
LOTISSEMENT "HEOL"

# PLAN DE RESERVATION

Echelle 1/250

LOT n°03

Superficie du lot: 306m<sup>2</sup> env.  
Référence Cadastrale: AH n°279p

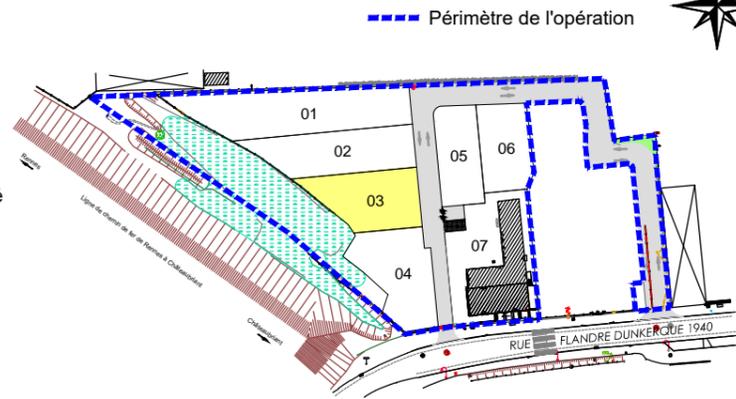
## LEGENDE :

- Contour du Lot
- 01** Numéro du lot
- 16.20 Cotation périmétrique du lot
- Borne
- Enclave privative - Accès à la parcelle imposé
- Mare existante
- Zone humide
- Distinction du cheminement piéton sur voirie
- Arbres existants
- Arbres projetés
- Arbres / Talus supprimés
- 47.39 Côte TN
- Candélabre avec étrier

## Implantation des constructions

- Alignement ou retrait minimum de 2,50m
- Alignement ou retrait minimum de 1,90m
- Zone constructible

## PLAN DE SITUATION :



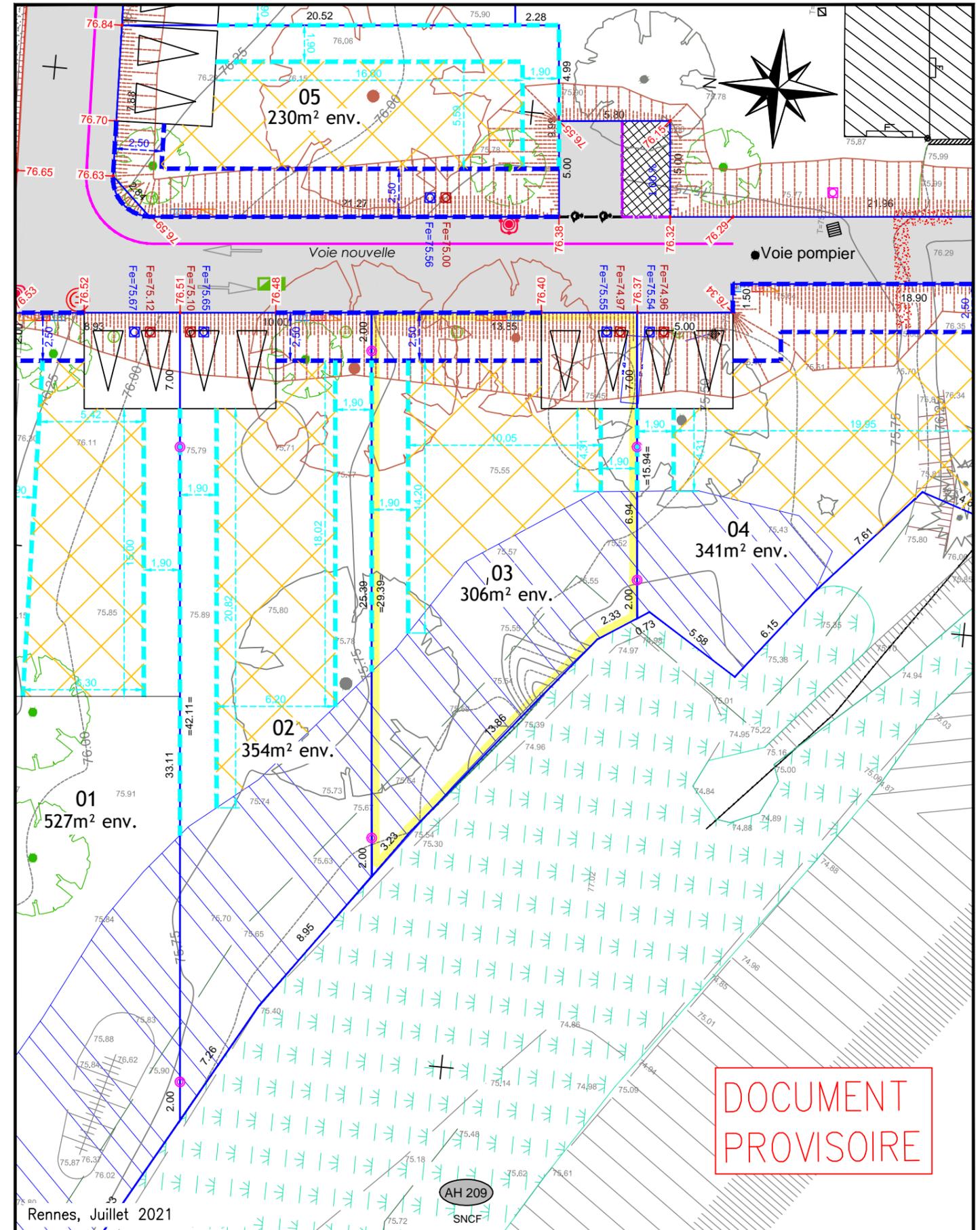
- Côte Projet Voirie
- Coffret de branchement - comptage ERDF
- Coffret REMBT
- Coffret gaz
- Coffret de branchement AEP
- Citerneau de branchement Télécom
- Regard de visite EP
- Regard de visite EU
- Boite de branchement EP - Fil d'eau projet
- Boite de branchement EU - Fil d'eau projet

Société de Géomètres Experts  
Agence de Rennes  
106A, Rue Eugène Pottier  
3500 RENNES  
Téléphone: 02.99.79.28.19  
Télécopie: 02.99.78.37.17  
rennes@prigent-associés.fr



SECIB IMMOBILIER  
1 Place de la Gare  
35000 RENNES  
Téléphone: 02.99.85.93.97

Dossier 2020.174R



**Nota:** La position des branchements et des candélabres est définie d'après le plan des travaux (PROJET) établi par la Société PRIGENT & ASSOCIES. Ce positionnement n'est pas contractuel et peut être modifié en fonction des contraintes des travaux de viabilisation. Les projets de construction devront s'appuyer sur les points de niveau fournis par le Géomètre après bornage des lots. Les cotes et les superficies ne seront définitives qu'après l'établissement du Document Modificatif du Parcellaire Cadastral (DMPC). Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation des bordures en limite à l'intérieur des lots.